

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : L'EFFICACITE NOUVELLE



Document d'orientation des 8^{èmes} Rencontres du Mont-Blanc

6 – 7 – 8 décembre 2017

Archamps, Grand Genève Français

Remerciements

Ce document d'orientation a été réalisé par le Comité Scientifique d'ESS Forum International présidé par le Pr. Abdou Salam Fall sous la coordination de Mariyana Amova, Secrétaire du Comité.

Poursuivant notre volonté de partage et de construction commune, essence même de l'économie sociale et solidaire, ce document est le fruit d'un travail collaboratif. Un grand merci à l'ensemble des contributeurs qui ont apporté leurs expériences, expertise et bonnes pratiques sur le sujet de l'efficacité nouvelle de l'ESS :

Nicole Alix, Présidente, La Coop des Communs, Secrétaire du Conseil, ESS Forum International, France

Mariyana Amova, Doctorante Paris 7, Secrétaire du Comité Scientifique, ESS Forum International, Bulgarie

Michel Bauwens, fondateur, P2P Foundation, Belgique

Luis-Emilio Cuenca Botey, vice-Ministre chargé de l'ESS, Ministère du Travail, Costa Rica

Claude Dorion, Directeur General, MCE Conseils, co-trésorier, ESS Forum International, Canada

Omar El Jid, chef de pôle ESS, Migrations et Développement, Maroc

Jean Fabre, ancien Directeur de Communication, Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Suisse

Abdou Salam Fall, Président du Comité Scientifique et administrateur, ESS Forum International, Directeur, Laboratoire de recherche sur les Transformations économiques et sociales (LARTES), Sénégal

Michel Griffon, Conseiller Scientifique, Agence Nationale de la Recherche, France

Cheikh Gueye, Coordinateur, Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA), Sénégal

Thierry Jeantet, Président, ESS Forum International, France

Paul Anthony Jones, Enseignant-chercheur, Université de Liverpool, Grande-Bretagne

Gérald Larose, Président, Caisse d'économie solidaire Desjardins, vice-président, ESS Forum International, Canada

Mélanie Luchtens, Responsable communication et projets, ESS Forum International, France

Myriam Matray, enseignant – chercheur, Université Lyon 3, France

Laura Ortiz Rouzé, Chargée de Développement partenariats, Fraveillance, France

Marc Picard, Directeur général, Caisse d'économie solidaire Desjardins, Canada

Anne-France Piteau, Directrice Générale, ESS Forum International, France

Jean Philippe Poulnot, Responsable des Partenariats Politiques, Groupe Up, Président - Up Foundation, vice-président, ESS Forum International, France

Dennis Ramírez, chargée d'études et de relations internationales, ESS Forum International, Mexique

Sudha Reddy, Directrice, EcoFoundation for Sustainable Alternatives, Inde

Peter Utting, ancien Directeur, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), Australie

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
AXE 1 : L'ESS : ENTREPRENDRE ET INNOVER POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE	6
Axe 1.1 : La finance sociale et solidaire au cœur du développement durable	6
Axe 1.2 : Une économie inclusive, innovante et plurielle.....	8
AXE 2 : L'ESS : LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET PARTENARIALE AU SERVICE DE L'EFFICACITE.....	10
Axe 2.1 : La gouvernance démocratique vecteur d'efficacité plurielle	10
Axe 2.2 : L'agir collectif : innovations, synergies et partenariats.....	12
AXE 3 : L'ESS : DES REPONSES EFFICACES ET DURABLES AUX BESOINS DES POPULATIONS.....	14
Axe 3.1 : Des réponses efficaces aux impacts durables : cohésion sociale, solidarité et inclusion	14
Axe 3.2 : La mesure d'impact : évaluer autrement ?	16
SYNTHESE	19
BIBLIOGRAPHIE	20

INTRODUCTION

Crise des subprimes en 2008, crise des dettes souveraines en 2010 et, plus récemment, crises de confiance en les institutions et montée des populismes sont symptomatiques, bien au-delà du seul domaine économique, de la **crise d'un modèle**. Aujourd'hui, une **prise de conscience collective** doit s'opérer : le temps court et le temps de la spéculation ne peuvent, à eux-seuls, dicter l'économie. Seule une « **biodiversité économique** » permettra de relativiser et questionner le modèle dominant.

L'économie sociale et solidaire, par ses **principes de patience et de tempérance**, par sa **gouvernance participative** fondant son modèle sur la co-construction et la collaboration, par son **objet et son utilité sociale**, constitue une réponse aux crises actuelles. Résiliente, l'économie sociale et solidaire est en effet un instrument de **réappropriation du champ économique par le citoyen**, seule à même de permettre, aujourd'hui encore, de faire société.

Une demande accrue de pluralisme dans le domaine économique a ainsi émergé avec une **vision sociétale et humaniste** plaçant l'activité économique au service de l'humain. En effet, depuis les travaux de Polyani K. (1983) et le relai pris par les penseurs de la nouvelle économie sociale¹, le besoin de redonner du sens, de réaffirmer le social dans l'économie, le territoire dans la globalisation, est modélisé.

Ces enjeux ont d'ailleurs été progressivement intégrés dans les agendas internationaux au premier rang desquels les **objectifs de développement durable** (ODD) adoptés en 2015 par la communauté internationale. Plus récemment, le **Nouvel Agenda Urbain** a quant à lui consacré l'Économie Sociale et Solidaire² (Conférence Habitat III³, Quito 2016).

Sur les cinq continents, des initiatives sociales et solidaires s'affirment face aux dérives de la finance mondiale et ses répercussions sur l'économie réelle ainsi qu'à la dégradation de l'environnement cumulée à l'accroissement des inégalités⁴. Si, historiquement, la tradition mutualiste, associative et coopérative démontre que l'entreprenariat est **un construit collectif citoyen vecteur d'efficacité plurielle** via la création et le partage de richesses plus durables, plus récemment, l'entreprise sociale et collective tend à développer des initiatives dans des secteurs nouveaux porteurs d'un potentiel innovant et alternatif fort⁵.

A la différence du modèle capitaliste qui véhicule une pensée dominante plaçant l'intérêt individuel et l'accumulation du profit comme finalité même de l'économie et ressort de son efficacité, **les modèles d'Economie Sociale et Solidaire incarnent un autre processus de création et de partage des richesses**. Bien plus, ils élargissent la notion de richesse et d'efficacité à des dimensions écologiques, sociales, politiques. En effet, les acteurs sociaux s'associent, prennent conscience des enjeux de la société et entreprennent pour la rendre plus juste, équitable et inclusive

¹ Granovetter M. (2000), Bartoli H. (1999) Laville J-L. (2000), Eme B. et Laville J-L. (2004), Demoustier D. (2001), Lévesque B. (2007), Favreau L. (2008), Fall A.S. et Favreau L. (2007), Jeantet T. et Poulnot J-P. (2007), Jeantet T. (2008)

² Paragraphe 58. « [...] Nous nous engageons également à relever les défis auxquels font face les communautés d'affaire locales, en soutenant [...] les entreprises de l'économie sociale et solidaire [...] ».

³ ESS Forum International, y a organisé, au nom du Groupe Pilote International de l'Économie Sociale et Solidaire, un side-event dédié au rôle de l'ESS dans la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain démontrant que l'ESS constitue une réponse aux défis urbains et contribue à la transformation des villes.

⁴ Selon le Rapport sur le développement humain du PNUD 2015, à l'heure actuelle, 80 % de la population mondiale ne possède que 6 % de la richesse mondiale. La part du 1 % le plus riche dépassera probablement 50 % d'ici à 2016. Ces chiffres concernent seulement les inégalités des revenus, voir dans le même rapport l'Indice de Développement Humain (IDH) ajusté aux inégalités.

⁵ Voir les travaux des penseurs de l'Économie Sociale et Solidaire, comme Granovetter M. (2000), Bartoli H. (1999), Laville J-L. (2000), Eme B. et Laville J.L. (2004), Demoustier D. (2001), Lévesque B. (2007), Favreau L. (2008), Fall A.S. et Favreau L. (2007), Jeantet T. et Poulnot J-P. (2007), Jeantet T. (2008), Voir également Polyani K. dont les travaux ont inspiré l'économie solidaire, etc.

et ce, sur tous les continents. Toutes les formes d'agir économique citoyen -entreprise coopérative, mutualiste, associative, collaborative et sociale- qui entendent recentrer l'humain au cœur de l'économie s'inscrivent dans cette démarche.

L'efficacité de l'ESS repose donc sur une autre vision du monde où la performance est également qualitative et non plus uniquement quantitative et monétaire. Elle est ainsi plurielle : sociale, environnementale, civique mais aussi économique. L'efficacité de l'ESS repose de ce fait sur une mobilisation plurielle pour un développement socioéconomique, en s'appuyant et rendant visibles l'ensemble des initiatives, formelles ou informelles, citoyennes, populaires, communautaires, entrepreneuriales, en construisant ou reconstruisant les réseaux productifs et de consommation de proximité, en inscrivant ces pratiques dans un projet de développement territorial, économique, social, politique et culturel.

Est efficace « ce qui produit l'effet qu'on en attend » (Le Petit Robert). Il convient dès lors de s'interroger sur la définition de ces attentes et sur leurs porteurs. **L'ESS est une « efficacité nouvelle » en ce qu'elle offre la possibilité de repenser les « attentes », de déconstruire pour ré-envisager les agendas.** La dynamique démocratique est un ressort fondamental de l'efficacité, puisqu'elle amène à définir des attentes communes sur la base desquelles est évalué l'effet, le résultat. L'efficacité de l'ESS renvoie ainsi à sa capacité de regrouper les conditions d'entreprendre, de s'adapter aux besoins des membres, aux parties prenantes, aux territoires, aux citoyens et de créer une richesse durable et inclusive par la participation, la cohésion sociale et la mutualisation. Chaque initiative de l'ESS est une nouvelle possibilité pour les communautés, les personnes, de définir des aspirations communes et donc ce qui est efficace. L'efficacité pourrait ainsi se mesurer par la **capacité à répondre aux besoins actuels sans compromettre le droit des générations futures à satisfaire les leurs.**

Nous sommes donc appelés à démontrer ensemble et par l'exemple d'initiatives que l'ESS est efficace car :

- elle fait le pari de l'autonomisation des individus et communautés, de la démocratisation de la société;
- elle a comme leviers le capital humain et les ressources locales;
- elle développe des activités économiques dans tous les secteurs : agricole, industriel, social, commercial, financier, etc...;
- elle anime la vie culturelle, communautaire et sociale;
- elle suscite des rapports partenariaux pour une réponse globale aux défis économiques et sociaux.

Ces trois grandes fonctions de l'ESS que sont la **solidarité**, la **démocratie** et le **développement économique**⁶ portent ainsi les ressorts d'une transformation durable des modes économiques et sociaux. A travers ses principes et ses valeurs, l'ESS démontre une triple performance :

1. L'ESS entreprend et innove pour un développement durable
2. L'ESS met la démocratie et la gouvernance participative au service de son efficacité plurielle
3. L'ESS apporte des réponses efficaces et solidaires aux besoins et aspirations des populations

⁶ Enjolras, B, 2010, "The Public Policy Paradox. Normative Foundations of Social Economy and Public Policies: Which Consequences for Evaluation Strategies?" in *The Worth of the Social Economy*, CIRIEC, Ed. Peter Lang 2010

Axe 1 : L'ESS : ENTREPRENDRE ET INNOVER POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

L'économie sociale et solidaire fédère les **modes d'entrepreneuriat et d'agir collectif** où la performance économique devient un moyen au service de l'intérêt collectif et où l'utilité sociale conjugue la prestation de service, l'éthique, le caractère démocratique de l'entreprise et la dimension publique des organisations citoyennes. Pour démontrer son efficacité, tant au niveau de ses organisations que de ses écosystèmes, il convient d'interroger les moyens pour y arriver et pour changer d'échelle, tant au niveau financier qu'en ce qui concerne ses modes pluriels d'innovation.

Axe 1.1 : La finance sociale et solidaire au cœur du développement durable

Les entreprises de l'ESS visent à **satisfaire des besoins sociaux, économiques, culturels et environnementaux** des collectivités selon un mode de **propriété collective** tout en garantissant leur équilibre financier garant de leur pérennité. A la différence des entreprises conventionnelles, pouvant privilégier la rentabilité à court terme, elles sont très souvent orientées vers le « capital patient » d'une part, et le réinvestissement de tout ou partie de leurs bénéfices d'autre part⁷. Les entreprises de l'ESS réinvestissent une part de leurs bénéfices au service de la durabilité.

Ces caractéristiques spécifiques des entreprises de l'ESS questionnent les moyens nécessaires pour renforcer son efficacité :

- Son efficacité est-elle suffisamment démontrée par sa durabilité ?
- Comment répondre aux critiques de dépendance, de fragilité ?
- La productivité de l'économie sociale doit-elle être comparée à celle du secteur privé ?
- Quels sont les liens entre efficacité et génération d'excédents ; entre efficacité économique et finalité sociale ; efficacité et protection de l'environnement ; efficacité et conditions sociales de travail ; efficacité et développement territorial etc. ?
- Comment appréhender l'efficacité des financements pour l'ESS pourvus par d'autres acteurs publics et privés ? Dans quelle mesure répondent-ils aux besoins de l'ESS ; sont-ils susceptibles de transformer les stratégies des organisations ?
- Dans quelle mesure l'ESS peut faire face à la fois à la restriction de sources de financements publics et privés et à la demande croissante de la société pour des financements éthiques et correspondant aux besoins de l'économie réelle ?

⁷ Matray M., Poulnot J-P., 2016, «From a small worker's co-operative to a leading international co-operative group: the Up group Experience», In Gernet H., Jungmeister A., Taisch F., *Genossenschaftlichkeit und Wachstum*

Financements de l'écosystème de l'ESS : exemples de banques coopératives et communautaires

L'une des spécificités des organisations de l'ESS est qu'elles conjuguent les objectifs sociaux et économiques, en opérant dans des secteurs socialement significatifs, parfois à profits limités, tout en visant leur propre viabilité économique et financière. Elles ont ainsi besoin de financements correspondant à leurs modalités de fonctionnement spécifiques. Les organismes financiers de l'ESS ont ainsi un rôle majeur pour favoriser le développement d'initiatives solidaires et de véritables écosystèmes de l'ESS.

Ainsi par exemple, [Cooperative Loan Fund](#) au Royaume Uni a été créée pour renforcer le secteur coopératif en apportant des prêts éthiques et accessibles. Initiée et gérée par des coopératives dans l'objectif spécifique d'appuyer d'autres coopératives, il s'agit d'une mise en œuvre pratique du principe de coopération entre coopérateurs.

Pour illustrer l'importance de **l'implication des banques coopératives pour les initiatives de l'ESS**, nous pouvons citer par exemple le cas de [Charity Bank](#) et [Eva Women's Aid](#), à Redcar au Royaume Uni. C'est un refuge pour femmes. L'association a identifié la nécessité d'avoir une propriété pour accueillir les femmes âgées. Ils ont recueilli des fonds pour le dépôt et sont ensuite allés à Charity Bank pour le solde. Ils ont trouvé une propriété et l'ont rénové pour l'ouvrir en juin 2015. Dans les 4 jours, ils étaient pleins et cela a été un succès depuis. Posséder trois propriétés a rendu l'organisation financièrement plus forte et plus résiliente, tout en améliorant ses services⁸.

Un autre exemple du **renforcement de l'écosystème de l'économie sociale** à travers le rôle des financements et le cas de Banco Palmas. Née en 1998 d'une lutte contre la précarité extrême de leurs conditions de vie, la [Banque Palmas](#) est une banque communautaire de développement, lancée à l'initiative d'habitants d'un quartier périphérique de Fortaleza au Brésil. Basée sur une alliance inédite entre le microcrédit (à la production et à la consommation) et une monnaie sociale et complémentaire propre au territoire, « le Palmas », la banque organise et fédère la mobilisation de tous les acteurs locaux (administrations publiques, commerçants, habitants, associations, écoles) autour du développement économique, social et solidaire du quartier. Elle a orienté les 5,65 millions de reais dépensés par mois par les habitants vers la production et le commerce locaux favorisant une augmentation du commerce local de 30%. L'Institut Palmas créé en 2003 pour diffuser la méthodologie « éco-sociale » de la Banque Palmas à travers le pays anime aujourd'hui un réseau de 63 banques communautaires disposant de leur propre monnaie et réalisant la performance d'avoir fait transiter au travers de leurs guichets près de 40 millions d'euros depuis 2005 en tant que correspondant bancaire de la Banco do Brasil et de la Caixa Economica Federal.

⁸ Pour une évaluation de l'impact des prêts de Charity Bank, voir le mapping qu'elle a développé : <https://charitybank.org/social-impact>.

A cet effet, les financements sociaux et solidaires sont un thème incontournable pour discuter de **l'efficacité productive de l'ESS** et de sa contribution au développement économique centré sur l'humain. C'est en ce sens qu'il convient de lui donner les moyens de financer son développement, et en particulier ses fonds propres qui sont souvent insuffisants. La compréhension des enjeux du financement et de la capacité de remboursement des entreprises d'économie sociale se construit différemment que dans le secteur capitalistique. Ainsi, **un écosystème efficace de financement de l'économie sociale** est une condition fondamentale à son essor et à sa contribution. Les financements octroyés par les mouvements de l'ESS (banques coopératives et mutualistes, fonds de développement, fondations etc.) associés au financement issus des territoires (soutien des autorités locales, des Etats et des organisations supranationales de financement...) et aux initiatives citoyennes et dispositifs locaux d'épargne (crowdfunding, micro-crédit, micro-assurance, tontine etc.) participent de cette dynamique. Cela permet ensuite de changer d'échelle, en liant la production de l'ESS à la demande publique, urbaine, voire nationale, et en favorisant les réseaux d'inter-coopération.

Axe 1.2 : Une économie inclusive, innovante et plurielle

L'ESS est un modèle non seulement durable et résilient mais aussi innovant. Ainsi, les banques coopératives ont résisté à la crise financière de 2008, et la création d'entreprises coopératives innovantes a été maintenue dans la période de récession qui s'est ensuivi⁹. Le modèle de l'ESS inspire ainsi la création de différentes formes d'entreprises conjuguant valeur économique, sociale et environnementale.

L'environnement économique, social, technologique se transforme et il convient de discuter la manière dont l'ESS y répond, y compris en dialoguant avec d'autres modèles qui visent la responsabilité, l'innovation et la construction de nouveaux paradigmes du partage : l'économie des communs, **l'économie de la fonctionnalité, l'économie circulaire, l'économie de plateformes**. L'ESS et ces nouvelles économies ont de nombreux points en commun : l'existence de communautés ayant des valeurs partagées, notamment sociales et environnementales, des institutions plus ou moins connectées au marché, des règles de gouvernance. L'une des problématiques centrales à discuter afin d'examiner ces convergences, surtout lorsqu'il s'agit de la question de l'évaluation de l'efficacité, est celle de la valeur qu'ils génèrent (voir encadré).

Il convient d'interroger et de dialoguer avec les modèles d'organisations hybrides et non-conventionnelles qui émergent ainsi :

- Leurs principes et modalités sont-ils vraiment nouveaux pour l'ESS ?
- Quelles sont les opportunités qu'ils présentent, de nouveaux marchés, de nouveaux outils ?
- Comment l'économie sociale peut-elle les rendre plus inclusifs et ainsi plus efficaces ?
- Tous les modèles d'innovation responsable et à finalité sociale sont-ils efficaces au niveau des impacts collectifs ainsi qu'en termes d'opportunités créées pour les jeunes, les femmes, les communautés ?

⁹ CECOP, 2012, *The resilience of the cooperative model*, en ligne, <http://www.cecop.coop/The-resilience-of-the-cooperative-model>

Communs, co-création et co-évaluation de la valeur :
« endogénéiser » la valeur au service des personnes et des communautés.

La question de la valeur dans l'économie des Communs a été récemment étudiée¹⁰, mettant en évidence que la **question de la valeur va bien au-delà du « prix »**, utilisé par l'économie conventionnelle. La question est posée de la valeur réelle générée dans l'économie des soins, le travail domestique, les communautés numériques ou les Communs, car celles-ci sont vues comme exogènes à l'économie marchande. Et pourtant, le marché en bénéficie suivant une modalité « extractiviste », car sans l'éducation des enfants, la coopération sociale, les normes éthiques, etc., il ne peut simplement pas exister. Il s'agit de trouver des mécanismes pour endogénéiser la valeur au service des personnes et des communautés. Ces questions ont été posées par la pensée critique des pays du Sud, concernant les activités sociales considérées comme « invisibles » par le système actuel, et produisant pour autant une réelle valeur et utilité sociale.

La question se pose de savoir comment une **nouvelle approche de la valeur peut générer un nouveau système économique**. Une première approche concerne « la cooptation inversée » qui vise à intégrer des nouvelles valeurs dans le système capitaliste. La deuxième approche est centrée sur « la souveraineté de la valeur », permettant d'engager une transition économique. Des exemples d'initiatives permettent de mettre en évidence ces deux types d'approches de la valeur.

Un premier cas, celui d'[Enspiral Network de Nouvelle-Zélande](#) illustre la « cooptation inversée ». Enspiral est un réseau de professionnels, motivé par des valeurs communes et une volonté de produire de l'impact social. Ils rassemblent plusieurs entreprises dans différents domaines : design, éducation, marketing, organisation d'évènements, développement web, etc. Enspiral Foundation est une organisation à but non-lucratif fondée par les membres, afin de faciliter les liens entre les individus et le réseau, apporter de l'accompagnement aux membres, et développer les missions sociales du réseau. La gouvernance est dynamique et participative mobilisant différents outils open source de codécision, budget participatif, partage d'informations. Le retour des investissements qui viennent de l'extérieur est plafonné, ce qui permet de préserver les valeurs sociétales des membres. La « cooptation inversée » est ainsi basée sur le transfert de valeur marchande venant « de l'extérieur » vers des valeurs sociales sur lesquelles les membres veillent dans leurs activités.

La deuxième approche peut être illustrée par l'exemple de [Sensorica](#). C'est un réseau collaboratif, basé à Montréal développant des capteurs sur la base d'une technologie open source. Il s'agit d'une organisation informelle, permettant la collaboration et la coordination à grande échelle, légalement organisée comme « association non-enregistrée ». Intrinsèquement, les membres du réseau ont des motivations qui ne sont pas orientées vers la production marchande. Cependant certains produits sont échangés sur le marché, y compris en lien avec l'industrie, et génèrent des revenus. Le réseau a développé un système de fonctionnement décentralisé et un système de « comptabilité ouverte de la valeur », et des mécanismes de planification des ressources, ce qui permet d'évaluer les contributions des membres et de distribuer la valeur en fonction de celles-ci, et pas en fonction de critères externes. Il y a ainsi une dissociation de l'évaluation des revenus générés par les opérations marchandes et les contributions des membres. Cela permet de distribuer les ressources à tous et pas uniquement à ceux impliqués dans les opérations marchandes.

¹⁰ Les études de cas et extraits présentés sont issue de l'étude de Bauwens et Niaros, 2017, *Value in the Commons Economy: Developments in Open and Contributory Value Accounting* ; voir également Bollier 2016.

Cela montre qu'il existe de nouvelles formes « endogènes » de co-création et de co-évaluation de la valeur qui permettent des fonctionnements décentralisés, des nouveaux mécanismes de protection face à la captation de la valeur par le marché, de réciprocité et de distribution de la valeur qui constituent des liens forts avec le modèle de l'ESS. De nombreuses innovations de ces nouvelles économies sont déclinées et mises en valeur au niveau territorial, mettant en place des liens vertueux avec les collectivités locales. Ainsi, l'approche de l'économie circulaire, à l'instar des modes opératoires de l'ESS, lie production, consommation et usage durable des ressources pour le bien-être des collectivités humaines. De nouveaux produits ou services émergent qui renforcent les liens avec les territoires : les réseaux de consommation et de distribution de proximité, le recyclage, le partage de ressources, de matières, l'agriculture urbaine etc.

D'autres paradigmes nécessitent la recherche et la mise en place de nouvelles solutions de l'ESS. L'une de ces nouvelles formes d'économie, que d'aucuns appellent **l'économie collaborative**, s'apparente bien souvent à une économie de plateforme de nature capitalistique et pouvant atteindre de fortes valorisations boursières engendrant des bulles spéculatives vectrices de nouvelles formes de précarité et fragilisant de manière déloyale la concurrence¹¹.

Comment l'économie sociale et solidaire peut-elle affronter ce défi majeur ? En créant elle-même des plateformes différentes, imprégnées de son ADN, où la propriété de ces plateformes et de ses outils serait mutualisée avec l'ensemble des parties prenantes, où le mode de décision et la gestion seraient démocratiques, et où les profits générés par l'activité seraient partagés équitablement, où les utilisateurs et les salariés seraient protégés ? C'est d'ailleurs ce à quoi nous invite Rifkin J. (2014)¹² dans son dernier ouvrage.

Axe 2 : L'ESS : LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET PARTENARIALE AU SERVICE DE L'EFFICACITE

L'une des principales contributions de l'ESS se situe au niveau civique et de la gouvernance démocratique. Ce thème peut être abordé à deux niveaux : celui de la vie démocratique de l'entreprise d'une part, et celui de la contribution de l'ESS à la vie démocratique des États, des territoires et de l'agir économique et solidaire des collectifs de citoyen(ne)s d'autre part.

L'ESS, en créant une économie plurielle, permet de sortir de l'antagonisme public/privé. Elle propose un modèle alternatif qui non seulement contribue à la vie économique des organisations et de la société, mais qui permet également aux personnes et mouvements sociaux et citoyens qui pensent autrement de pouvoir s'exprimer et porter des alternatives.

Axe 2.1 : La gouvernance démocratique vecteur d'efficacité plurielle

Les modes de gouvernance spécifiques des entreprises de l'ESS, démocratiques et participatifs, jouent un rôle phare dans l'efficacité plurielle de l'ESS, en permettant de mieux peser l'ensemble des enjeux sociaux, environnementaux et technologiques à prendre en considération. Ainsi, la spécificité de la gouvernance de l'ESS questionne bien entendu à la fois les principes de vote (1 personne = 1 voix) et les processus d'information et de formation à la compréhension de l'entreprise de l'ESS. Se rajoute en outre la question de l'engagement et du bénévolat qui permet de démultiplier l'action de l'entreprise d'ESS sur son territoire. Enfin, les structures de gouvernance des entreprises de l'ESS doivent assurer l'équilibre entre des processus démocratiques et une efficacité décisionnelle claire permettant une gestion performante des entreprises.

¹¹ Coriat B., 2015, *Le retour des communs : la crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les Liens qui Libèrent. ; Benavent C., 2016, *Plateformes*, Ed. FYP

¹² Rifkin J., 2014, *The zero marginal costs society*, Palgrave Macmillan, New York

- Comment peut-on discuter et évaluer les effets économiques d'un fonctionnement démocratique et participatif au sein des organisations de l'ESS (par exemple, concernant le renforcement du capital humain et du savoir-faire organisationnel) ?
- Quels indicateurs permettent d'appréhender le partage des connaissances et compétences, l'apprentissage continu, le développement de l'entrepreneuriat collectif ?

**La démocratie, plus qu'une valeur est vectrice d'efficacité économique :
l'exemple des moulins à sucre en Inde**

« Je pense que la raison première du succès des coopératives est que la démocratie, juste la démocratie ordinaire, est une valeur en soi. Nous en parlons tous, mais la démocratie sur le lieu de travail est un élément important de la démocratie elle-même. D'une part, les entreprises plus axées sur la société sont moins enclines à exploiter ceux avec qui elles interagissent : leurs travailleurs, leurs clients et leurs fournisseurs. Ceci est particulièrement important lorsque la concurrence est limitée. Certaines études, par exemple les moulins à sucre en Inde, ont mis en évidence qu'il y a des régions en l'Inde où les moulins à sucre ont fait beaucoup mieux que des usines à sucre à but lucratif. Les problèmes d'exploitation sont importants, non seulement lorsque la concurrence est limitée, mais aussi lorsqu'il existe des asymétries d'information, dans lesquelles une partie peut exploiter l'autre, ou des asymétries en matière de pouvoir de négociation. Dans les économies de marché ces types d'asymétries sont omniprésentes. **Une plus grande démocratie interne peut favoriser non seulement un meilleur milieu de travail, mais aussi un milieu de travail plus innovant et une société plus innovante**¹³ ».

Dans le mouvement des moulins à sucre, le principe démocratique de la coopérative, assure en pratique la réalisation équitable de la production des petits et des grands exploitants. Cela permet le développement de l'entrepreneuriat, l'accès aux ressources, à la formation, aux possibilités de développement pour toutes les parties prenantes. Inversement, lorsque ce principe est altéré, cela entraîne une concentration des ressources est une baisse de l'efficacité globale, due à l'externalisation des coûts sociaux et économiques¹⁴.

La mise en œuvre des principes démocratiques n'est pas toujours simple à réaliser. La gouvernance démocratique fait ainsi l'objet de recherches en lien avec les organisations de l'ESS. Une étude est récemment menée dans le mouvement britannique des coopératives de crédit dans le Royaume Uni avec des chercheurs de l'Université de Liverpool. Selon celle-ci, une gouvernance participative efficace dépend d'une organisation claire des responsabilités des membres et des mécanismes qui ont pour but de renforcer la participation. Il est par exemple possible de s'appuyer davantage sur les réseaux sociaux. L'étude a également montré l'importance des processus démocratiques au sein des conseils d'administration et le développement de cadre de gouvernance standard pour le secteur.

¹³ Stiglitz, J. 2009, "Moving beyond market fundamentalism to a more balanced economy", *In Annals of Public and Cooperative Economics*, pp. 345–360.

¹⁴ Voir par analogie la notion d'externalité dans la comptabilité environnementale, Breuil et al. 2011, *Le développement durable, enjeux économiques et réglementaires*, en ligne <http://www.isige.mines-paristech.fr>

Au-delà des organisations en interne, l'impact de la gouvernance démocratique est visible en externe, car celle-ci permet d'envisager aussi les bénéfices pour les communautés. Ainsi les parties prenantes des organisations de l'ESS intègrent souvent, comme dans les coopératives de solidarité, non-seulement les membres utilisateurs et travailleurs, mais aussi différents acteurs qui soutiennent le projet coopératif¹⁵.

L'efficacité de ces dynamiques démocratiques pourrait être aussi démontrée par la capacité spécifique de l'ESS, comme celle des initiatives de l'économie populaire et communautaire d'autonomie, d'auto-organisation et d'émancipation sociale permettant les transitions civiques, écologiques, économiques. Les méthodes de l'**éducation populaire** basée sur la formation entre pairs et le co-accompagnement, pourraient offrir de nouveaux outils permettant le développement efficace des organisations et des collectifs.

De même, les pratiques démocratiques et économiques portées par le **mouvement de communs** permettent des modèles efficaces de gouvernance démocratique des ressources naturelles, humaines, numériques et de résolution de problèmes par les communautés.

- Nous devons chercher ensemble à répondre comment les convergences entre communs et ESS, autour de la propriété collective, des ressources ouvertes et partagées, de l'existence de communautés concernées et des règles de gouvernance, peuvent générer une nouvelle efficacité ?

Par exemple, en permettant la réappropriation des ressources numériques, le nouvel usage des « Big data », de l'économie de plateformes, etc. générant des innovations socio-territoriales et de nouvelles formes de mutualisation.

Axe 2.2 : L'agir collectif : innovations, synergies et partenariats

L'ESS favorise la création de synergies et de partenariats locaux et territoriaux entre réseaux. Nous avons l'opportunité ici de discuter les différentes formes d'associations et d'alliances et les efficacités mutuelles qu'elles génèrent.

Les modèles de l'ESS sont des modèles économiques spécifiques dont la finalité est autre que l'enrichissement *per se*, mais la valorisation de ressources partagées/redistribuées/réinvesties dans l'humain et les territoires. Cependant, ces modèles demeurent trop peu connus et soutenus pour faciliter un changement d'échelle et le renforcement des capacités transformatrices des pratiques de l'ESS. C'est bien ce à quoi s'attache *ESS Forum International*, ainsi que de nombreux autres réseaux de promotion de l'ESS, tant au plan supra national qu'au plan national. Citons le Réseau Intercontinental de Promotion de l'ESS (RIPESS), le Centre International de Recherche sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative (CIRIEC international), le Réseau Interuniversitaire de l'ESS (RIUESS), le Global Social Economy Forum (GSEF), l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), l'Association Internationale de la Mutualité (AIM), des réseaux sectoriels comme l'Association Internationale des Investisseurs en Economie Sociale et Solidaire (INAISE), ou inter-organisations tels que la Task-Force Inter-agences de l'ONU et le **Groupe Pilote International de l'Economie Sociale et Solidaire** (GPIESS). Ce dernier regroupe Etats, agences de l'ONU et grands réseaux de l'ESS et des villes.

- Comment promouvoir les inter-coopérations entre ces différents réseaux et acteurs de l'ESS, en accord avec leurs différents domaines d'expertise et d'intervention ?
- Quel impact envisagé de ces alliances, au niveau de la visibilité internationale de l'ESS, des politiques pour sa mise à l'échelle, du partage de projets et initiatives entrepreneuriaux et citoyens issus de tous les continents ?

¹⁵ Tremblay I., 2007, *La bonne gouvernance dans les coopératives de solidarité*, Sherbrooke

L'ESS porte des initiatives qui partent de la « base », conçues à partir des besoins sociaux identifiés du fait de sa proximité avec les populations. Ces **pratiques bottom-up** de formulation de projets permettent l'émergence d'innovations sociales et institutionnelles, notamment au niveau territorial de même que le développement de partenariats multi-acteurs. Ainsi, la dynamique des **clusters sociaux** amorcée dans certains pays, notamment en France, permet d'associer, dans une même structure, diverses parties prenantes telles **les collectivités locales**, les entreprises de l'ESS, les chercheurs universitaires, voire les citoyens¹⁶. Plus souvent, ces initiatives regroupent usagers, travailleurs, structures locales, entreprises collectives. Des innovations majeures ont notamment été prises en France, dans le cadre de la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS, permettant la mise en place des **Pôles Territoriaux de Coopération Economique** (PTCE) et revisitant notamment le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

- Comment pouvons-nous capitaliser sur les bonnes pratiques, les promouvoir et les partager dans d'autres pays, d'autres continents ?

Projets de partenariats public-ESS et développement d'écosystèmes économiques et sociaux locaux : bonnes pratiques d'ancrage de l'ESS en Corée du Sud et au Cameroun

La ville de Séoul a adopté un Plan global d'appui à l'Economie Sociale et Solidaire. Les Projets de développement d'écosystèmes économiques et sociaux locaux (LSEEDP) sont partie intégrante de la stratégie spécifique de la ville de Seoul afin de pérenniser l'ESS dans les territoires. L'objectif des LSEEDP est ainsi de renforcer la coopération interne et le réseautage entre les acteurs de l'économie sociale locale pour qu'ils puissent se développer, créer des ressources à partager et mettre en œuvre des projets qui correspondent aux besoins locaux et constituer ainsi des écosystèmes viables basées sur l'inter coopération. La mairie de Séoul (SMG) soutient les idées de Projets de développement d'écosystèmes économiques et sociaux locaux pour trois ans, à l'aide de partenaires de la société civile qui doivent permettre de former l'écosystème local ; ainsi, des conseils locaux d'économie sociale ont été créés dans 20 arrondissements de Séoul, permettant des partenariats systématiques entre les mairies d'arrondissement, la société civile et les acteurs de l'ESS, actifs dans des secteurs comme les soins, la rénovation urbaine, la couture¹⁷.

Une autre expérience pertinente en matière de **partenariats public-ESS** est celle du **Cameroun** où un partenariat a été signé en janvier 2016, entre les villes et les réseaux locaux d'ESS.

La ville de Ngomedzap, au centre du Cameroun, a récemment signé un contrat avec le Réseau local d'économie sociale et solidaire de Ngomedzap (RELESS-NGOM). Ce partenariat s'appuie sur une base stratégique, en tenant compte de la vision du développement du Cameroun pour 2035, du cadre stratégique pour la croissance et l'emploi ; de la politique gouvernementale de déconcentration de ressources en faveur des collectivités locales, (Villes) ; de la volonté du gouvernement de promouvoir l'entrepreneuriat collectif en tant que stratégie de lutte contre la pauvreté et de promotion de la croissance économique ; des réformes du cadre juridique au Cameroun. La création de RELESS-NGOM dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère du développement agricole et local (MINADRE) et une ONG française internationale (PFAC)¹⁸.

¹⁶ Matray M., 2017, « Les pôles territoriaux de coopération économiques : perspectives publiques », 9^e Festival de Géopolitique, Grenoble, 8-11 mars

¹⁷ GSEF 2016, *Status of Social Economy Development in Seoul, A Case Study of Seoul*, en ligne : <http://neweconomy.net/sites/default/files/status%20of%20social%20economy%20development%20in%20seoul.pdf>

¹⁸ Poulnot 2017, *Some examples of public / social and solidarity – SSE- partnerships*, extrait de présentation à l'occasion du side-event Habitat III, Quito 17 octobre 2016.

Une autre alliance fondamentale à envisager est celle entre **l'ESS et la recherche académique** et celle issue de **l'éducation citoyenne et populaire**. La recherche tant en sciences sociales qu'en sciences de la nature porte des interrogations et des solutions sur les modèles des organisations économiques.

- Dans quelle mesure l'ESS peut-elle redonner aux innovations technologiques issues de la recherche-développement tout leur sens et leur utilité sociale ? Par exemple en imaginant des mécanismes de protection des innovations différents des régimes des brevets, ou en envisageant des partenariats avec la recherche favorisant le transfert de technologies universités – ESS, comme dans les programmes d'appui aux filières agricoles au Sud, etc.
- Comment renforcer le dialogue entre praticiens et chercheurs de l'ESS pour élaborer des outils efficaces de plaidoyer pour la diffusion du modèle de l'ESS ?
- Par ailleurs, comment peut-on ingérer les savoirs des communautés, des personnes pour un mieux-vivre ensemble ?

Axe 3 : L'ESS : DES REPONSES EFFICACES ET DURABLES AUX BESOINS DES POPULATIONS

La croissance mondiale quasi-stationnaire¹⁹, les défis liés à la baisse de la productivité, malgré les innovations technologiques, la crise socio-économique avec une dégradation de l'emploi et des conditions de travail et une hausse des inégalités constituent le contexte général dans lequel l'ESS opère. Il convient de discuter la manière dont elle mobilise les populations au Nord, comme au Sud, pour trouver des solutions adéquates et durables. Constamment appelée à mesurer son efficacité, notamment sociale et solidaire, l'ESS doit y trouver de nouveaux mécanismes d'évaluation permettant de mettre en valeur son modèle unique.

Axe 3.1 : Des réponses efficaces aux impacts durables : cohésion sociale, solidarité et inclusion

Face à des défis sans précédent, liés aux inégalités, aux exclusions, à l'accès aux ressources et aux services, l'ESS combine activités productives et attentes de la société, objectifs écologiques, civiques et sociaux. L'ESS est vectrice de **solidarité démocratique** proche des territoires et des communautés. Elle génère ainsi cohésion sociale et inclusion.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement de lutter contre l'extrême pauvreté, mais aussi contre les inégalités et l'insécurité économique. Du fait de son ancrage local et régional, l'ESS est à même de contribuer à asseoir un développement durable qui répond à ces besoins. L'ESS est mobilisée pour la mise en œuvre des **Objectifs de développement durable** (ODD), notamment en ce qui concerne l'habitat, l'alimentation, la protection de l'environnement, le développement local, la promotion de la femme, l'éducation, la santé et la transition énergétique, la transformation des modalités de financement²⁰. Dans tous ces domaines l'ESS offre des services de qualité, dont l'efficacité est souvent mise en valeur à travers la notion de **confiance, d'engagement citoyen, d'intérêt général**. Bien plus encore, elle offre des solutions, issues de la **mobilisation de ressources mixtes**, publiques, privés, communs, faisant des réelles propositions de solutions à ces défis publics majeurs.

¹⁹OCDE, *Perspectives économiques mondiales*, novembre 2016

²⁰ Cf. UN Interagency Task Force on SSE, *Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development*, Position Paper 2014

Une reconnaissance internationale de l'ESS dans le Nouvel Agenda Urbain et exemples de réponse aux besoins de logement : le Foncier et Habitat Solidaires

En 2016, l'Economie Sociale et Solidaire a été consacrée par les Nations Unies à l'occasion de la **conférence Habitat III**. Parmi les apports de l'ESS dans le domaine nous pouvons citer l'exemple du foncier solidaire permettant aux communautés locales d'être un acteur fort dans le domaine du logement. La **fiducie foncière solidaire** (ou Community Land Trust) dissocie la propriété foncière des aléas du marché en la réinterprétant comme patrimoine de la communauté plutôt que comme marchandise. Le modèle des Community Land Trusts, originaire du mouvement civique des Etats-Unis a été répliqué avec succès dans d'autres pays.

Au **Royaume Uni**, le foncier solidaire est le fruit d'un partenariat entre une coopérative communautaire, cherchant à résoudre les problèmes de logement des populations à revenus bas et intermédiaires, et l'autorité locale (Greater London Council) cherchant de son côté à freiner la spéculation et la crise de logement qui en découle. Le principe est que la collectivité locale cède du terrain à la fiducie foncière, avec une clause interdisant la mise sur le marché. Le terrain est ensuite loué pour 99 ans à une coopérative d'habitat. Les membres de la coopérative paient ainsi leur logement en tenant compte de leurs revenus, sans égard pour les fluctuations du prix du terrain.

Le modèle fonctionne ailleurs et s'adapte à d'autres réalités, comme au **Kenya** où le foncier est une priorité s'appuyant sur les formes de propriété précoloniales essentiellement communautaires. Le [Bondeni Community Land Trust](#) constitue une réponse aux problématiques du régime foncier, bénéficiant de l'appui et de la mobilisation des communautés locales.

En **France**, il existe des initiatives, comme des fonds de dotation, comme [Fraveillance](#) et des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, comme [Alliance Sens & Economie](#) qui agissent sur le foncier et l'offre de logement afin de mettre en place des solutions pour des publics fragilisés, comme les familles monoparentales.

Les dispositifs de foncier solidaire existent ailleurs dans le monde, ayant des impacts économiques et financiers, environnementaux, sociétaux, voir politiques²¹. De plus, les réseaux de foncier solidaire permettent de sensibiliser les politiques publiques sur les questions relatives à l'accessibilité de l'habitat.

L'ESS agit pour le développement solidaire à travers le **développement du capital humain** et d'opportunités économiques créées par la mobilisation de ressources locales. La problématique de l'impact de l'ESS pour atteindre ces objectifs est concomitante aux questions de la **durabilité et du bien-être humain**. En effet, celles-ci, qu'elles soient liées à la formation, à la santé, aux revenus suffisants, aux conditions de travail, à la participation à la vie sociale et civique, mais aussi à l'épanouissement créatif, culturel des individus et des collectifs, ne peuvent pas être mesurées uniquement par les indicateurs macroéconomiques de la croissance ou ceux relatifs aux entreprises conventionnelles.

²¹ Pour un exemple de mesure des impacts économiques, sociaux, environnementaux de ces initiatives voir Aldrich and Lévy, 2016, *Assessing and Planning Community Conservation Impact*, en ligne, <https://s3.amazonaws.com/landtrustalliance.org/publication/files/AssessingPlanningCommunityConservationImpact.pdf>

Ainsi, par exemple :

- Comment pouvons-nous mesurer l'apport des mutuelles de santé permettant dans de nombreux pays de générer les bases d'une protection sociale universelle ?
- Quels critères nous permettent d'évaluer les initiatives de l'ESS par rapport à la création et la sauvegarde de l'emploi comme les nombreuses initiatives de reprises d'entreprises sous forme de coopérative de salariés ?
- Comment mettre en valeur l'apport de l'ESS en termes de fournitures de services sociaux de proximité accessibles et de qualité ?
- Qu'est-ce qui nous permet de saisir le caractère multidimensionnel des initiatives dans le domaine de la préservation du patrimoine foncier, naturel ou encore immatériel des communautés et des peuples ?
- Enfin, ce type de dispositifs, issus de l'engagement citoyen, ne mériteraient-ils pas d'être pris en compte pour faciliter une adaptation des politiques publiques en matière d'emploi, d'économie, de santé, de travail et d'environnement) ?

Axe 3.2 : La mesure d'impact : évaluer autrement ?

La question de l'évaluation de l'ESS est une question centrale. En effet, pourtant moyen de légitimation de l'ESS, une évaluation adaptée demeure rare. Il est nécessaire d'utiliser d'autres indicateurs, au-delà des indicateurs financiers et gestionnaires, afin de prendre en compte la pluralité de l'efficacité de l'ESS : économique, écologique, sociale et civique. Il convient de promouvoir le besoin d'intégrer de **nouveaux critères d'évaluation** pour l'ESS auprès des organismes de statistiques nationales, des gestionnaires, des chercheurs en vue de mettre en lumière les atouts de l'ESS pour le développement de l'activité économique, sociale et durable des pays. Les différentes tentatives d'évaluation et leurs effets pour la reconnaissance de l'ESS, que ce soit à l'échelle d'organisations, de secteurs, ou au plan national et multilatéral pourraient être présentés, développés et précisés.

- La notion d'impact est-elle suffisante pour évaluer tous les paramètres économiques, sociaux, environnementaux spécifiques aux modèles de l'ESS ? Il convient d'interroger les modes de comptabilisation, reporting, et autres outils de gestion des entreprises qui modélisent les organisations, notamment sur le long terme).
- Comment dépasser les critères et indicateurs à finalités gestionnaires et concurrentielles présents dans les référentiels des entreprises conventionnelles, voire des politiques publiques, et mettre en place une évaluation issue de l'(auto)évaluation citoyenne de l'ESS ?
- Comment regrouper les acteurs pour rendre compte des impacts collectifs, faut-il pour cela mettre en place des infrastructures centralisées avec des modes opératoires complexes qui ne conviennent pas à toutes les organisations, ou faut-il renforcer encore les processus délibératifs ?

Quelques exemples de méthodes d'évaluation développées par les organisations de l'ESS

La pluralité des organisations de l'ESS, les entreprises collectives, les entreprises sociales, les entreprises collaboratives ou d'économie partagée, etc. implique une variété d'approches et méthodes d'évaluation. Différentes méthodologies sont ainsi développées au niveau des organisations, ou encore dans le cadre de projets régionaux ou territoriaux, à l'initiative de réseaux, instituts d'études ou autres acteurs. Les exemples et les études de cas sont donc très nombreux. Nous donnerons ici quelques exemples et références concernant différents types d'approches.

Le [Bilan Social Coopératif](#)²² est un outil de gestion socio-économique, qui est à la fois un instrument de mesure de **l'impact social de la coopérative dans la communauté**, une évaluation de la relation entre les bénéficiaires sociaux et la réussite des affaires, un outil stratégique pour une évaluation systématique de l'entité et un instrument de communication qui contribue à renforcer l'image du mouvement coopératif sur la base de paramètres objectifs et fiables. L'évaluation se fait par une équipe spécialisée en BSCoop, puis une équipe est formée au sein de l'entité établie qui porte le processus et assure la formation de ses membres. Le BSCoop est ainsi un point de départ, qui permet ensuite d'aller plus loin et d'atteindre un processus coopératif de développement organisationnel et stratégique.

Au niveau de la composante associative de l'ESS et des entreprises sociales, il est possible de donner des exemples d'**initiatives locales et régionales d'évaluation**, ainsi que nombreux exemples de réflexions et méthodologies ad hoc **issues des associations et réseaux**. Lorsqu'on regarde ces exemples il est cependant nécessaire de tenir compte des secteurs d'activité des organisations, et de poser la question de la possibilité de transposer des méthodes développées. Un exemple intéressant d'initiative régionale transfrontalière dans le domaine de l'évaluation est le [Projet VISES](#) (Valorisation de l'Impact Social de l'Entrepreneuriat Social) qui est actuellement en cours entre la France et la Belgique. Il s'agit d'un projet de 4 ans qui réunit 21 partenaires, des chercheurs, des représentants de fédérations de l'ESS et des entreprises sociales, pour mettre en lumière ce que les entreprises sociales et solidaires apportent pour le dynamisme des territoires et le bien-être de leurs habitants. Le projet a pour but de concevoir, tester et diffuser un dispositif de valorisation de l'impact social propre à l'entrepreneuriat social.

Au-delà des mécanismes d'évaluation pour une meilleure gestion des organisations de l'ESS et pour la mise en valeur de l'efficacité de l'ESS au niveau des territoires, il est également intéressant de disposer d'**outils de pilotage dans les politiques publiques** qui permettent de prendre en compte le rôle de l'ESS pour le développement dans une perspective davantage macroéconomique et comparative.

Le PIB comme agrégat de données essentiellement économiques n'est pas la seule mesure du progrès. Il existe des cadres d'indicateurs multidimensionnels comme le Social Progress Index, qui proposent spécifiquement des outils pour mesurer le développement social d'un territoire donné. Disposant de plusieurs rubriques comparables, ces cadres permettent de montrer les besoins en termes de progrès social dans le territoire. Ainsi, l'UE l'utilise pour décider sur l'allocation de fonds pour le développement des régions. Au **Costa Rica**, cela permet aux décideurs de commencer à rendre visible le lien entre la présence d'organisations d'ESS et le progrès social. Par ailleurs, la possibilité **d'identifier les besoins spécifiques des territoires** à travers les composantes de l'indice, en termes par exemple de santé, d'infrastructures d'assainissement, d'éducation etc. **permettra d'appuyer les efforts des organisations de l'ESS en ce sens.**

²² Voir ACI Americas, *Balance Social Cooperativo*, en ligne, <http://www.aciamericas.coop/Balance-Social-Cooperativo-2394>. Pour une application de la méthodologie du Bilan Social Coopératif, voir l'exemple des coopératives en Argentine : Lacovino, 2016, *Responsabilidad Social Cooperativa. Balance Social Cooperativo. Similitudes y diferencias en la República Argentina*.

Un autre aspect fondamental de l'évaluation est celui des **mesures des finalités**. Mesurer l'efficacité uniquement par les finalités sociales, entendues au sens strict, comme la satisfaction des besoins de la base de la pyramide sociale est insuffisant. Il convient de discuter et mettre en œuvre des modalités pour mettre véritablement le social « en poste de commande ». Cela permettrait d'imaginer des indicateurs liés par exemple aux capacités d'appropriation et de génération des connaissances ; l'aménagement d'espaces par des pratiques participatives et démocratiques ; la lutte contre les discriminations et les inégalités ; la place faite aux femmes ; la lutte contre la pauvreté par le partage équitable des gains et la gestion commune des ressources, etc.

SYNTHESE

La croissance mondiale demeure quasi-stationnaire, compte-tenu d'une reprise modeste des « économies avancées » et du ralentissement de l'activité dans les « économies émergentes », selon les dernières perspectives économiques de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). L'atonie de la demande se traduit par une progression inadéquate des salaires et de l'emploi. Paradoxalement, la création de richesses perdure, pour autant elle est toujours concentrée sur très peu de personnes, en témoignent les classements des plus grandes fortunes du monde (Classements Forbes, Fortune Magazine...). La masse monétaire qui est consacrée aux échanges entre êtres humains demeure terriblement faible (de l'ordre de 2 %), comparativement aux trillions de dollars qui se déplacent à une vitesse fulgurante sur les marchés financiers numérisés et globalisés (Bourguinat H., 2007), et qui engendre une **volatilité du secteur financier**. Cette situation est subie par les populations qui, de fait, accèdent difficilement à l'amélioration de leur condition de vie.

Dès lors, il convient de réfléchir à de **nouveaux outils pour redonner le pouvoir d'agir aux citoyens**. « Concernant les pouvoirs publics, il est nécessaire de renforcer leur action collective en recourant davantage à la politique budgétaire et aux politiques structurelles propices à la croissance, afin de dynamiser l'expansion économique et de réduire les risques financiers »²³ selon Mann C.L., Chef économiste de l'OCDE.

L'**État** a bien sûr un rôle à jouer dans le soutien à l'économie sociale, avec un cadre légal et réglementaire, des incitations fiscales, un accès équitable aux marchés, des partenariats publics - ESS adaptés, des appuis financiers non-remboursables qui apportent un levier de création de capacité, d'activité et d'emploi. Mais l'ESS doit aussi se doter de ses propres outils de financement. Ils existent dans certains pays et méritent d'être partagés. C'est d'ailleurs un des rôles d'ESS Forum international que d'émettre des propositions en la matière.

Le chômage atteint un record jamais égalé. Dans les pays du Sud, la croissance démographique demeure forte, plaçant les besoins en emplois au cœur des plans de développement s'ils se veulent cohérents pour éviter de sacrifier les générations actuelles et futures. Mais le sous-emploi est généralisé et reste la voie à la précarité dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara. Dans de nombreux pays du Sud, **l'économie populaire** mobilise de larges pans de la population, ce qui atteste que l'entrepreneuriat s'inscrit comme moteur du développement local porté par les communautés. **L'entrepreneuriat social**, pour autant qu'il se conforme aux critères de l'ESS, articule production, services et consommation. Les changements doivent donc emprunter cette voie de liens intrinsèques entre producteurs et consommateurs qui se trouvent face à un monde nouveau à construire : un monde équitable et solidaire. L'économie sociale et solidaire vise à affranchir les communautés des inégalités sociales.

Dans les pays développés, des politiques de développement actives de la main d'œuvre ont conduit à l'émergence d'initiatives de création d'activités économiques visant l'intégration. Bien que les problématiques soient différentes entre les pays du Sud et les pays développés, l'économie sociale et solidaire, ou **s'associer pour entreprendre autrement**, est une façon naturelle de favoriser une croissance endogène, démocratique, solidaire et durable, afin d'avoir un réel impact sur le développement - versus la croissance - au service des populations.

²³ OCDE 2016, *La croissance mondiale reste atone et exige une réaction urgente des pouvoirs publics*, <http://www.oecd.org/fr/economie/l-atonie-persistante-de-la-croissance-mondiale-exige-une-reaction-urgente-des-pouvoirs-publics.htm>

BIBLIOGRAPHIE

- Aldrich and Lévy, 2016, *Assessing and Planning Community Conservation Impact*, en ligne, <https://www.landtrustalliance.org/publication/assessing-and-planning-community-conservation-impact>.
- ACI Americas, *Balance Social Cooperativo*, en ligne, <http://www.aciamericas.coop/Balance-Social-Cooperativo-2394>.
- Bartoli H., 1999, *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*, Paris, UNESCO/Economica.
- Benavent C., *Plateformes*, 2016, Editions FYP.
- Breuil et al. 2011, *Le développement durable, enjeux économiques et réglementaires*, en ligne <http://www.isige.mines-paristech.fr/>.
- CECOP 2012, *The resilience of the cooperative model*, en ligne, <http://www.cecop.coop/The-resilience-of-the-cooperative-model>.
- Coriat B. (dir.), 2015, *Le retour des communs : la crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les Liens qui Libèrent.
- Demoustier D., 2001, *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Syros/Alternatives.
- Eme B., Laville J-L., 2004, *L'économie solidaire ou l'économie comme écologie sociale*, P.F.N.S.P.
- Enjolras B., 2010, « The Public Policy Paradox. Normative Foundations of Social Economy and Public Policies: Which Consequences for Evaluation Strategies? », in *The Worth of the Social Economy*, CIRIEC, Ed. Peter Lang 2010.
- Favreau L., 2008, *Entreprises collectives. Les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Presses de l'Université du Québec, pp. 332.
- Favreau L., Fall A.S., 2007, *L'Afrique qui se refait : Initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique Noire*, Presses de l'Université du Québec.
- GSEF 2016, *Status of Social Economy Development in Seoul, A Case Study of Seoul*, en ligne, <http://neweconomy.net/sites/default/files/status%20of%20social%20economy%20development%20in%20seoul.pdf>.
- Granovetter M., 2000, *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Desclée de Brouwer, Coll. « Sociologie économique », pp. 238.
- Jeantet. T., Poulnot. J-P., 2007, *L'économie sociale et solidaire : une alternative planétaire*, Edition ECLM.
- Jeantet, T. 2008, *L'économie sociale : une alternative au capitalisme*, Ed. Economica, pp. 80.
- Laville J.L., 2000, *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Lacovino, 2016, *Responsabilidad Social Cooperativa. Balance Social Cooperativo. Similitudes y diferencias en la República Argentina*.
- Lévesque B. 2007, *Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007)*, Montréal, Cahiers du CRISE, UQAM, pp. 79.

- Matray M., 2017, « Les pôles territoriaux de coopération économiques : perspectives publiques », 9^e Festival de Géopolitique, Grenoble, 8-11 mars.
- Matray M., Poulnot J-P., 2016, «From a small worker's co-operative to a leading international co-operative group: the Up group Experience», In Gernet H., Jungmeister A., Taisch F., *Genossenschaftlichkeit und Wachstum*, ISBN N° 978-3-033-05782-1, pp. 655-662.
- OCDE, *Perspectives économiques mondiales*, novembre 2016.
- Polanyi K., 1983, *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, pp. 419.
- PNUD, *Rapport sur le Développement Humain 2015*.
- Poulnot 2017, *Some examples of public / social and solidarity – SSE- partnerships*, extrait de présentation à l'occasion du side-event Habitat III, Quito 17 octobre 2016.
- Stiglitz J., 2009, "Moving beyond market fundamentalism to a more balanced economy", *In Annals of Public and Cooperative Economics*, pp. 345–360.
- Tremblay, I., 2007, *La bonne gouvernance dans les coopératives de solidarité*, Sherbrooke.
- Rifkin J., 2014, *The Zero Marginal Cost Society*, Palgrave Macmillan, New York.
- UN Interagency Task Force on SSE, *Social and Solidarity Economy and the Challenge of Sustainable Development*, Position Paper 2014.



CONTACTEZ-NOUS

ESS Forum International

54, avenue de Clichy – 75 018 Paris – France

Tél. : +33 (0)9 67 13 00 56

contact@essfi.coop

www.rencontres-montblanc.coop

 @MontBlancMeeting -  @montblancforum

Avec le soutien de nos membres bienfaiteurs :

